

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} mai avril 2025

N/Réf. : 91619

Objet : Votre demande d'accès aux documents

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 26 mars dernier, par laquelle vous désirez obtenir les informations suivantes pour l'exercice 2024-2025 :

1. Liste des programmes d'aide, incluant les aides fiscales, aux entreprises dans tous les ministères et organismes du gouvernement ;
2. Fonds octroyés à chacun de ces programmes ;
3. Fonds versés par chacun des programmes ;
4. Nombre d'entreprises aidées par chacun des programmes ;
5. Nombre d'ETP de chacun de ces programmes.

Après vérification, vous trouverez ci-joint le document détenu par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en lien avec les deux premiers points de votre demande.

Pour ce qui est des points 3 à 5, nous vous informons que le SCT ne détient aucun document en lien avec ceux-ci, et ce, en vertu de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). En effet, ces éléments sont sous la responsabilité des différents ministères responsables de la gestion de ces programmes d'aide. Ainsi, nous vous invitons à vous adresser aux responsables de l'accès aux documents des différents ministères pour cette partie de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi que le libellé de l'article précité.

Veuillez agréer, , nos salutations distinguées.

Original signé

Maxime Perreault
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p. j.

Programmes d'aide financière normés aux entreprises actifs au 30 septembre 2024

Dépenses prévues en 2024-2025

Note: La présente liste dénombre les programmes d'aide financière approuvés par le Conseil du trésor ou le gouvernement en application du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions auxquels des entreprises privées sont admissibles. La notion d'entreprise inclut les entreprises d'économie sociale.

Ministère ou organisme*	Nom du programme	Dépenses initiales budgétées en 2024-2025 (k\$)
Affaires municipales et Habitation	Fonds signature métropole	17 000,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme Prime-Vert	22 200,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme d'appui au développement des appellations réservées et des termes valorisants	400,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme Innovation bioalimentaire	31 494,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme transformation alimentaire	46 900,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme services-conseils	34 320,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme Alimentation santé	2 000,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme Amélioration de la santé animale au Québec	N/D
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres (PAFFDS)	15 500,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales	4 000,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques dans le secteur bioalimentaire	2 700,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme d'appui financier aux entreprises de pêche commerciale	1 200,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme de développement territorial et sectoriel	13 500,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme de soutien au développement des entreprises sericoles (PSER)	N/D
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Programme Fonds des pêches du Québec	N/D
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	Programme d'appui aux actions régionales (PAAR)	10 200,0
Culture et Communications	Programme d'aide aux immobilisations (PAI)	28 500,0
Culture et Communications	Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de presse d'information écrite	5 000,0
Culture et Communications	Programme d'aide financière d'infrastructures jeunesse	3 900,0
Culture et Communications	Programme d'aide financière du Créneau carrefour jeunesse (PAFCCJ)	18 445,7
Culture et Communications	Programme d'appui aux organismes desservant les jeunes Québécoises et Québécois	25 340,0
Culture et Communications	Aide aux projets pour le rayonnement de la culture québécoise	15 000,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCÉ)	47 400,0
Économie, Innovation et Énergie	Fonds locaux d'investissement	5 000,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme d'aide au fonctionnement d'organismes de développement économique (PAFODE)	15 767,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme développement économique pour l'aide à la redynamisation des territoires (DEPART)	30 300,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif	9 550,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme d'aide au fonctionnement d'organismes de développement économique (PAFODE)	15 767,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme d'aide en entrepreneuriat (PAEN)	N/D
Économie, Innovation et Énergie	Programme d'appui au positionnement des alcools dans le réseau de la SAQ (PAPAQ)	13 000,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme d'appui aux projets de développement économique (PAPDE)	39 516,9
Économie, Innovation et Énergie	Programme ESSOR	114 900,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme favorisant la capitalisation des entreprises d'économie sociale	1 480,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme Impulsion PME	8 000,0
Économie, Innovation et Énergie	Programme Innovation	75 100,0
Emploi et Solidarité sociale	Fonds de développement du marché du travail	923 573,8
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme EcoPerformance	234 500,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme Chauffez vert	32 300,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore	5 600,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme de Restauration et création de milieux humides et hydriques	82 000,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Défi GES	24 400,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme Climat-Sol Plus	10 000,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme d'accès au réseau triphasé	4 000,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme de coopération climatique internationale	7 500,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme de soutien au secteur privé pour le déploiement de bornes de recharge rapides publiques	65 000,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme de valorisation des rejets thermiques	22 000,0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Programme Roulez vert	215 000,0
Finances	Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L »	N/D
Immigration, Francisation et Intégration	Programme québécois d'apprentissage du français	114 298,9
Langue Française	Programme d'appui à la francophonie canadienne (PAFC)	N/D
Langue Française	Programme de promotion du français: Le français, au cœur de nos ambitions	3 500,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier	6 850,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'aide aux fonds miniers autochtones	700,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique	12 000,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public	6 000,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier	1 250,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques	1 134,9
Ressources naturelles et Forêts	Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques	2 850,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques	N/D
Ressources naturelles et Forêts	Programme de soutien dédié à la mise à l'échelle des procédés minéralurgiques ou de première transformation pour les minéraux critiques et stratégiques	5 700,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'indemnisation des titulaires d'une licence révoquée	19 400,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides	5 000,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme Innovation Bois	25 000,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'innovation en construction bois (PICB)	3 800,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts (PIAF)	30 100,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	28 900,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme de maintien des activités d'approvisionnement forestier sur le territoire d'application des ententes concernant les normes d'aménagement forestier entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec	7 350,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme de modernisation des opérations forestières	7 100,0
Ressources naturelles et Forêts	Programme Projet pilote de restauration d'un ancien site minier d'amiante	3 300,0
Santé et Services sociaux	Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	100 253,3
Santé et Services sociaux	Programme d'aide à la modernisation des installations de certaines résidences privées pour aînés	11 600,0
Santé et Services sociaux	Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	11 300,0
Santé et Services sociaux	Programme de transition salariale pour le personnel soignant en résidence privée pour aînés	57 500,0
Sant		

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

(RLRQ., chapitre A-2.1)

CHAPITRE I

APPLICATION ET INTERPRÉTATION

Application de la loi.

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Application de la loi.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boul. René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**
Courrier électronique : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).